



Dénoncer un site internet

Par **jeanluc4776**, le **14/06/2014 à 12:34**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politessern**Comment déposer une plainte contre le site SWOGGI

Par **alterego**, le **14/06/2014 à 18:07**

Bonjour,rnrnAvant de songer à porter plainte, prenez connaissance des conditions générales et particulières du site. Si vous l'aviez fait, vous n'auriez jamais enchéri.rnrnSi vous tenez à déposer une plainte, qui en mon sens, n'a aucune chance de prospérer, vous trouverez des modèles sur Internet. Évaluez avant de le faire l'intérêt que vous avez à le faire.rnrnCordialement